

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

La Ville de Princeville reconduit son programme Enfance Famille, en collaboration avec les organismes et les commerçants de Princeville. Il s'adresse aux familles résidentes sur le territoire de la Ville de Princeville qui ont donné naissance ou adopté un enfant entre le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017. La Ville est heureuse d'encourager ces nouveaux ménages par le biais de ce programme axé sur la reconnaissance de la famille.

### **Comment s'inscrire au programme?**

1. Produire votre inscription directement à la Ville de Princeville et fournir une preuve de résidence (ex : permis de conduire, compte de taxes, etc.).
2. Annexer une copie de la déclaration de naissance ou certificat de naissance ou copie de confirmation au registre de l'état civil ou copie de la carte d'assurance-maladie de votre enfant.

**Inscrivez-vous d'ici le 2 octobre 2017**

<i>Nom et prénom de l'enfant</i>	<i>Date de naissance</i>
<i>Nom et prénom du père</i>	<i>Nom et prénom de la mère</i>
<i>Adresse</i>	<i>Code postal</i>
<i>Téléphone</i>	<i>Adresse courriel</i>

Autorisation : le(s) parent(s) signataire(s) du formulaire d'inscription donne(nt) l'autorisation à la Ville d'utiliser, pour des fins promotionnelles, les photos prises dans le cadre de l'activité et donne(nt) également l'autorisation de communiquer les noms des parents et enfants inscrits aux commerçants participants.

Signature parent(s) : \_\_\_\_\_

***Veillez déposer votre coupon à l'Hôtel de Ville (chute à courrier).***

**Réservé à l'administration**

Trousse Bébé en sécurité